

**Délibération du Bureau du Conseil d'Administration n° 35-22  
Séance du lundi 28 novembre 2022**

Rendue exécutoire

---

Le Bureau du Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 28 novembre 2022 à 14h30 au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

**PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup> Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M <sup>me</sup> Sabrina ECARD	Administratrice
M <sup>me</sup> Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur
M. Christophe NOELETTE	Administrateur (Visioconférence)

**6 présents**

**ABSENTS/ EXCUSES ayant donné pouvoir :**

M. Xavier HAQUIN, ayant donné pouvoir à M<sup>me</sup> Marie-Christine CAVECCHI

**1 absent / excusé ayant donné pouvoir**

**Services internes VOH :**

M<sup>me</sup> Séverine LEPLUS, M. CLAUDE, M. CARMIER, M<sup>me</sup> POINLANE.

**Direction/Service :** Direction Générale Adjointe du Patrimoine - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

**Objet :** Acquisition en VEFA d'une résidence sociale de type Maison Relais de 33 logements collectifs – avenue de la Révolution Française à VAUREAL.

Vu le rapport présenté au Bureau du 28 novembre 2022 relatif à l'objet susvisé ;

**Le Bureau, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** l'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement auprès du promoteur Guisset Conseil pour un prix d'acquisition à hauteur maximum de 2 950 € HT / m<sup>2</sup> de surface développée comprenant les surfaces habitables, les surfaces collectives et les surfaces dédiées aux activités, places de stationnement incluses, portant le prix d'acquisition prévisionnel à 2 617 830 € HT et le prix de revient global prévisionnel à 2 938 516 € TTC (LASM) pour une surface globale d'environ 887,40 m<sup>2</sup> en tout ;

- **AUTORISE** la Directrice générale ou son représentant dans le cadre des délégations en vigueur à lancer et signer tous actes, à engager les dépenses nécessaires, à rechercher, solliciter et négocier le maximum de subventions, à contracter tous les prêts nécessaires, permettant de ne pas engager de fonds propres.

**Approuvé à l'unanimité**

**Pour Extrait Certifié Conforme  
La Présidente**



**Marie-Christine CAVECCHI**